

Zeitschrift: Actio : un magazine pour l'aide à la vie
Herausgeber: La Croix-Rouge Suisse
Band: 96 (1987)
Heft: 5

Artikel: Des ténèbres à la lumière
Autor: Ribaux, Claude
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-682144>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

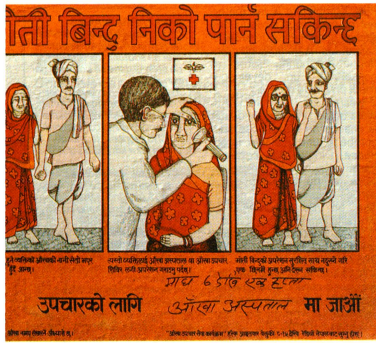
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DÉVELOPPEMENT



Panneaux de sensibilisation de la population aux anomalies oculaires. Réalisés dans le graphisme local, ils informent la population sur les symptômes de la cataracte et l'invitent à se présenter à la consultation lors du passage de l'équipe médicale. La légende du panneau de droite affirme en outre que les opérations sont «rapides et sans douleur». «Le monde est sombre quand on est aveugle. Suivez-nous, nous vous conduirons des ténèbres à la lumière», conclut le texte.

La cécité, véritable plaie des pays du tiers monde Au Népal, la Croix-Rouge suisse lutte activement contre ce fléau

Des ténèbres à la lumière

Les maladies oculaires et en particulier la cataracte sont très répandues dans les pays du tiers monde. Ainsi au Népal, plus de 300 000 personnes sont atteintes de cécité totale ou partielle. Pour lutter contre ce fléau, la Croix-Rouge suisse mène depuis 1982 un programme de médecine ophtalmologique dans le nord-ouest du pays. Ce programme est financé en partie par le produit de la vente de l'ordinaire récupéré.

Claude Ribaux*

Pour un pays aussi démuné en infrastructure sanitaire que le Népal, les maladies oculaires constituent un véritable problème médico-social. Sur une population de 15 millions d'habitants environ, ce pays compte en effet quelque 230 000 aveugles d'un œil et 117 000 des deux yeux. La cataracte, inflammation de la cornée cristalline, mais aussi des maladies infectieuses comme le trachome ou le trichiasis, sont autant de troubles pouvant conduire à la cécité. Pourtant, il suffirait dans bien des cas d'une simple intervention chirurgicale ou d'un traitement à base de médicaments pour rendre la vue à de nombreuses personnes. Par ailleurs, des mesures prophylactiques adé-

quates, telles que l'enseignement de l'hygiène, une meilleure alimentation et le dépistage précoce des anomalies oculaires, permettraient d'éviter qu'un plus grand nombre de personnes – des enfants en particulier – ne perdent la vue prématurément.

C'est pourquoi l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a mis sur pied au début des années 1980 déjà, en collaboration avec les autorités népalaises, un vaste programme de lutte et de prévention contre la cécité. Ce programme englobe l'ensemble des quatorze zones du territoire et est coordonné à partir de la capitale Katmandou. À l'instar de plusieurs organisations caritatives internationales, la Croix-Rouge suisse (CRS) participe également à ce programme depuis 1982 dans deux zones situées au nord-ouest du pays, mais sur la base d'une convention sépa-



Vue de la salle de consultation de l'hôpital de Népalganj.



Le docteur W. Schmid, médecin-responsable de l'hôpital, pendant une intervention. Chaque mois, 500 personnes sont opérées à l'hôpital de Népalganj.

Le projet de la CRS au Népal est financé en grande partie par le produit de la campagne de récupération de l'ordinaire, le reste par la Confédération L'action vieil or, qui a démarré en 1977 déjà, est due à l'initiative d'un médecin-dentiste de Weinfelden (TG), le Dr. Schatzberger, qui est aujourd'hui retraité (voir «Actio» 4.87). Les patients contraints de remplacer une couronne en or peuvent faire parvenir les déchets à la CRS au moyen d'une enveloppe jaune spécialement prévue à cet effet et disponible dans la plupart des cabinets dentaires. Au cours de la seule année 1985, la CRS a collecté de cette manière 13,6 kg de vieil or, pour une valeur démentie tout au long des ans, surtout en Suisse allemande. La poursuite du projet de médecine ophtalmologique dépend toutefois du soutien des donateurs, en l'occurrence des médecins-dentistes qui attirent l'attention de leurs patients sur la possibilité de faire un don.

DÉVELOPPEMENT

alors avisée, soit par radio soit par les autorités administratives, sur la possibilité de se faire examiner et soigner. Ces déplacements de l'équipe médicale permettent de toucher actuellement plus de 400 000 personnes.

Un élément important du projet ophtalmologique de la CRS concerne la formation du personnel soignant népalais. Des cours sont ainsi dispensés aussi bien à des assistants en ophtalmologie et à des infirmières attachées à la clinique qu'à des médecins de campagne, samaritains de villages et autres sages-femmes. Il s'agit en l'espèce de les familiariser avec les maladies ocu-

lares les plus répandues et de leur apprendre à prodiguer les premiers soins. De plus, trois bourses d'étude ont été octroyées à des médecins népalais pour leur permettre de suivre une formation en ophtalmologie. Enfin, dans le domaine de la prévention, la CRS examine la possibilité de former certaines auxiliaires de santé bénévoles.



Patiente en convalescence. L'assistance des convalescents est assurée par des bénévoles de la Croix-Rouge jeunesse népalaise, qui veillent également à ce que les opérés suivent leur traitement post-opératoire.